

Pour découvrir ce qu'est une AMAP (Association pour le maintien de l'Agriculture Paysanne), exemple de structure représentant l'Economie Solidaire et Sociale, quelques précisions:

Une AMAP naît de la rencontre d'un groupe de consommateurs et d'un producteur . Ils établissent entre eux un contrat : le producteur s'engage à proposer des produits au consommateur ,qui lui s'engage à les acheter. (on distingue en général 2 saisons de production : printemps / été et automne / hiver). Ensemble, ils se mettent d'accord concernant la diversité et la quantité de ce qui va être produit pour la saison. Ces denrées peuvent être aussi bien des fruits, des légumes, des œufs, du fromage, de la viande.. les participants à l'AMAP recherchent des aliments sains, produits dans le respect de l'Homme, de la biodiversité et du rythme de la Nature. Le prix du panier est fixé de manière équitable : il permet au producteur de couvrir ses frais de production et de dégager un revenu décent, tout en étant abordable par le consommateur.

*En adhérant à une AMAP, le consommateur prend les responsabilités suivantes :

-S'engager en payant sa part de la récolte à l'avance,venir chercher son panier au jour et à l'heure dits. Il doit prévenir s'il ne peut prendre son panier.

*En devenant partenaire d'une AMAP, le producteur prend les responsabilités suivantes :

-Produire une diversité de légumes et d'autres éléments, si possible, pour composer des paniers variés.

-Livrer les produits au jour et à l'heure dits.

-Aviser ses partenaires en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité.